

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2015

Présents : Romuald MOLINIE, François OUVRARD, Daniel PARDES, Guy DECAS, Edith BOUR, Florent GARRIGUES, Martine HAMON, Monique MOLINIE-LABROUE.

Excusé(s) : Sylvain LARTIGUE, Magali GIBALT, Jean-François PARDES. Pouvoirs joints.

Secrétaire de séance : Daniel PARDES

Ouverture de la séance : 20h40

ORDRE DU JOUR :

Point n°1

Reporté au prochain conseil municipal.

Point n°2 = Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Explication sur le pacte financier FPIC. Compensation de la perte de la DSC par le FPIC. Délibération approuvée à l'unanimité.

Transfert de la compétence aménagement numérique vers le Grand Cahors : approuvé à l'unanimité.

Point n°3 = Utilisation des serres municipales de Cahors

Convention : 9 pour, 1 contre, 1 abstention.

Point n°4 = Agrandissement de l'école : point sur les travaux et les emprunts nécessaires

Les travaux commenceront le 22 juin. Un prêt relais d'environ 100 000€ sera contracté en attendant le versement des diverses subventions, ainsi qu'un prêt normal de 60 000€ en complément.

Point n°5 = FDEL

Modification de ses statuts. Objet : faciliter l'implantation de bornes pour l'utilisation de véhicules électriques. Implantation des bornes de recharges sur le réseau public de distribution. Approuvé à l'unanimité.

Point n°6 = Carrière du mas de Nadal

Le carrier demande le renouvellement de son autorisation d'exploiter, ainsi que d'étendre la carrière. La question sera étudiée ultérieurement en fonction de l'évolution éventuelle du PLU .

Point n°7 = Ancien hangar de Delfour

Après longue discussion, mise en sécurité : enlever la toiture, conserver une hauteur des murs afin de faciliter le redémarrage de travaux futurs.

Point n°8 = Renouvellement du contrat de travail de l'agent chargé de la gestion de la salle des fêtes

Accord pour le renouvellement.

Point n°9 = Autorisation au trésorier pour la mise en œuvre des moyens contentieux.

Approuvée.

Questions diverses : manifestations du 30 juin et du 13 juillet

30 juin : regroupement à 10h sur la place de l'église et départ vers les sites des combats. Dépôt de gerbe au monument vers 11h.

13 juillet : le menu du repas est en cours d'élaboration et l'animateur recherché. Un courrier aux administrés suivra.

La séance est levée à 23h10